

Association des Communes Suisses
Holzikofenweg 8
3007 Berne

COMPTES ANNUELS 2023

(01.01.-31.12.23)

Contenu:

Rapport de révision
Bilan au 31 décembre
Compte de résultat du 1 janvier au 31 décembre
Annexe



Schönenberger
Die Treuhänder

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de

l'Association des Communes Suisses, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association des Communes Suisses pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Muri b. Bern, le 15 avril 2024

Schönenberger Die Treuhänder AG

Alexandra Heugenhauer
Réviser agréée
Réviser responsable

Roger Schönenberger
Expert-réviser agréé

Annexe: Comptes annuels

Die Treuhänder
Die Informatiker
Die Immobilienverwalter
Die Heimkompetenz

Schönenberger
Die Treuhänder AG

Belpstrasse 4
CH-3074 Muri b. Bern

Elfenstrasse 19
CH-3006 Bern

T +41 31 950 88 88
info@schoebe.ch
schoebe.ch

BILAN au 31 décembre

ACTIFS	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Liquidités	601'552	501'456
Créances résultant de livraisons et de prestations	7'211	9'861
Créances à court terme à l'égard d'organes étatiques	77'901	8'923
Actifs de régularisation	2'668	75'968
Actifs circulants	689'333	596'208
Immobilisations financières	472'523	452'148
Actifs immobilisés	472'523	452'148
TOTAL ACTIFS	1'161'856	1'048'356
PASSIFS	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Dettes à court terme résultant de l'achat de biens et de prestations de service	39'170	39'613
Dettes à court terme portant intérêt	300'000	300'000
Autres dettes à court terme	19'039	6'804
Passifs de régularisation	21'230	10'459
Capitaux étrangers	379'438	356'876
Capital de l'association	50'000	50'000
Réserves facultatives	641'479	589'504
Bénéfice de l'exercice	90'938	51'975
Capitaux propres	782'418	691'479
TOTAL PASSIFS	1'161'856	1'048'356

Berne, le 14 mars 2024

Association des Communes Suisses

Le président:



Hannes Germann
Conseiller aux Etats

Le directeur:



Christoph Niederberger

Compte de résultat 2023 et budget 2024

	Budget 2024 CHF	Comptes 2023 CHF	Budget 2023 CHF	Comptes 2022 CHF
Produits d'exploitation	1'761'500	1'788'740	1'759'000	1'728'225
Produits du secrétariat général	1'381'000	1'389'689	1'403'500	1'355'413
Produits du magazine	335'000	325'036	310'000	335'672
Provisions et autres produits	45'500	74'016	45'500	35'768
Réductions de rendement	0	0	0	1'372
Charges directes d'exploitation	-290'000	-254'168	-275'000	-228'324
Charges du magazine	-290'000	-254'168	-275'000	-228'324
Résultat brut	1'471'500	1'534'572	1'484'000	1'499'901
Charges d'exploitation	-1'514'600	-1'434'468	-1'486'500	-1'412'565
Charges de personnel	-1'110'100	-1'074'562	-1'064'500	-1'032'975
Autres charges d'exploitation	-404'500	-359'906	-422'000	-379'590
Résultat avant amortissements, résultat financier et résultat exceptionnel, unique et hors période	-43'100	100'105	-2'500	87'336
Amortissements et corrections de la valeur	-5'000	-7'892	-5'000	-3'150
Produits financiers	6'000	24'568	6'000	3'510
Charges financières	-4'000	-3'320	-4'000	-48'230
Résultat financier	2'000	21'248	2'000	-44'720
Produits de projet	110'000	55'606	60'000	41'700
Charges de projet	-90'000	-40'011	-38'000	-29'118
Projets financés	20'000	15'595	22'000	12'581
Produits exceptionnels	0	72	0	10'199
Charges exceptionnelles	0	-38'189	0	-10'271
Résultat exceptionnel	0	-38'117	0	-72
Bénéfice de l'exercice	-26'100	90'938	16'500	51'975

Berne, le 14 mars 2024

Association des Communes Suisses

Le président:


Hannes Germann
Conseiller aux Etats

Le directeur:



Christoph Niederberger

ANNEXE (indications selon l'art. 959c CO)

Entreprise

L'Association des Communes Suisses est une société dont le siège est à 3007 Berne, Hozikofenweg 8.

Postes à temps complet

En moyenne annuelle, les postes à temps complet ne dépassent pas le nombre de 10.

Principes de présentation des comptes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du Code des obligations (CO; RS 220).

Principes d'établissement du bilan et principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comportent l'avoir en caisse et l'avoir en banque. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Créances

Les créances comportent toutes les prétentions non remplies contre des tiers et sont inscrites à leur valeur nominale.

Valeur totale des actifs évalués au prix du marché

Les actifs suivants inclus dans les immobilisations financières avec des prix observables et des valeurs de marché sont évalués à ceux-ci.

	31.12.2023	31.12.2022
Titres en CHF	472'523	452'148

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actifs et passifs servent exclusivement à la délimitation conforme à l'exercice comptable des charges et des produits.

Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale. A la date de clôture du bilan, les engagements envers les institutions de prévoyance s'élevaient à CHF 0.

Réserve libre issue du bénéfice

Les résultats des exercices précédents sont comptabilisés dans les réserves facultatives.

Capital de l'association

Le capital de l'association s'élève à CHF 50'000.

Compte de résultat

L'exercice se solde par un excédent de recettes de CHF 90'938.29
(budget 2023; excédent de recettes de CHF 16'500.00).

Les charges et produits extraordinaires/hors période se composent comme suit:

Description	2023 CHF	2022 CHF
Charges hors période, Keystone SDA	0	-1'152
Charges hors période, décompte d'Allianz	0	-9118
Charges extraordinaires; déménagement du bureau	-38'189	0
Produits hors période, décompte d'Allianz	0	10'198
Produits hors période, Swizzonic	72	0
Total	-38'117	-72

Dettes résultant d'opérations de crédit-bail et de location à long terme

Contrat de location bureau Holzikofenweg 8, Berne (jusqu'au 31 août 2028)

31.12.2023	31.12.2022
CHF 312'110	CHF 0

Evolution du capital propre

	2023		2022	
	Capital de l'association CHF	Réserves CHF	Capital de l'association CHF	Réserves CHF
Situation au 01.01.	50'000.00	641'479.47	50'000.00	589'504.11
Bénéfice de l'exercice		90'938.29		51'975.36
Situation au 31.12	50'000.00	732'417.76	50'000.00	641'479.47

Berne, 14 mars 2024

Association des Communes Suisses

Le président:



Hannes Germann
Conseiller aux Etats

Le directeur:



Christoph Niederberger